

ABONNEMENT

Payable d'avance, par an.....\$3.
do do quatre mois. 1.00
do do un mois..... 0.25
Ed. Hebdomadaire, par an..... 1.00

LE CANADA

JOURNAL QUOTIDIEN

ANNONCES

Première insertion, par ligne...\$0.10
Tous les jours..... 0.05
Trois fois par semaine..... 0.06
Une fois la semaine..... 0.04
A long terme, conditions spéciales

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ, Propriétaire

"RELIGION ET PATRIE"

F. MOFFET, Secrétaire de la rédaction et administrateur

LE CANADA

Ottawa et Hull, 27 Sept., 1884

QUESTIONS DU JOUR

LA LOI DES LICENCES

Les avocats des différentes provinces discutent en ce moment devant la Cour Suprême la constitutionnalité de la loi des licences fédérales.

M. Blake, l'avocat de la province d'Ontario, a prétendu que les pouvoirs que l'on se propose d'attribuer au parlement fédéral dans la présente question devaient être exercés par les diverses provinces et les municipalités, tel qu'avant la Confédération. Ces lois, dit-il, sont du ressort des provinces et des provinces seulement.

M. Blake fut suivi par l'honorable M. Church, représentant de la province de Québec. Il dit que la province de Québec était entrée dans la Confédération avec l'entente distincte qu'elle aurait le contrôle de ses lois concernant les licences. M. Archibald parla aussi en faveur de Québec et soutint que sous notre constitution nous n'avons pas le pouvoir de réglementer à l'intérieur la vente des liqueurs, vente qui ne regarde que la police.

M. Gregory représentait les provinces de la Nouvelle Ecosse et du Nouveau-Brunswick.

Les avocats du gouvernement fédéral sont MM. Botham et Berbridge, député ministre de la justice.

UN CAS CONSTITUTIONNEL

Le Mail revient sur le cas constitutionnel dont nous parlions ces jours derniers, et il raconte l'incident survenu en 1868, à l'honorable M. Wilkins, procureur-général de la Nouvelle-Ecosse.

Ce ministre avait fait dans la Chambre un discours très violent dans lequel il attaquait le système de la confédération et disait que si le gouvernement fédéral n'agissait pas suivant son désir, il en appelle rait à une autre nation. L'Orateur fit immédiatement, au milieu d'un grand tumulte, évacuer les galeries.

Un journal l'Evening Reporter ayant reproduit ce discours, le lieutenant-gouverneur sir Hasting Doyle écrivit au procureur général une lettre dans laquelle il lui demandait si les paroles que les journaux lui attribuaient avaient réellement été prononcées.

Le procureur-général reconnut que la chaleur de la discussion l'avait porté à se servir d'un langage qu'il regretterait, et qu'il ne désirait en aucune manière l'annexion aux Etats-Unis. Le lieutenant-gouverneur accepta cette rétractation.

Le cas se présente maintenant de savoir si le lieutenant-gouverneur d'Ontario ne doit pas demander, comme le lieutenant-gouverneur de la Nouvelle Ecosse, des explications à son ministre, l'honorable M. Ross, au sujet des paroles annexionnistes qu'il a prononcées dernièrement en public et que nous avons citées.

Pour notre part nous croyons que M. Ross s'est servi d'un langage inconvenant dans la bouche d'un ministre de la Couronne et incompatible avec son serment d'alégeance prêtée à la Reine d'Angleterre. Ce serment ne doit pas être une simple formule banale.

PETITES NOTES

Une pétition a été produite en cour, hier, à Toronto, contre l'élection de M. Hanley, député réformiste du comté de Lennox, à la législature d'Ontario.

On dit que l'honorable M. Mercier doit présenter une requête, en cour, pour que l'audition de la cause, dans la contestation d'élection Jacques-Cartier, fixée pour le 2 octobre, soit remise au 10 ou au 15 du même mois.

La compagnie du chemin de fer "Canada et Atlantique" aura bientôt un bateau-passeur entre Côteau Landing et Valleyfield, pour les fins du trafic qui passe par sa voie. Ce bateau pourra transporter en un voyage vingt-et-un wagons chargés.

Durée de la vie de certains animaux: Un éléphant vit 400 ans; un ours, 20 ans; une vache, 20 ans; un chat, 15 ans; un cheval, 30 ans; un lion, 70 ans; un aigle, 100 ans; une baleine, 300 ans; un mouton, 10 ans; un écureuil, 7 ans; un chien 10 ans; un renard, 15 ans.

On a demandé ces jours derniers au tribunal une règle de cour pour forcer l'honorable M. Mercier à produire les dépositions dans la contestation d'élection de Verchères.

La Cour de Révision, siégeant à Montréal, s'est prononcée en faveur de la motion.

Conséquemment, M. Mercier devra produire ces dépositions ou subir l'emprisonnement.

On écrit de Curran, comté de Prescott, à la Minerve, qu'un cultivateur de cette paroisse, M. Jean-Marie Bissonnette, vient d'atteindre sa centième année. M. Bissonnette est un des vétérans de 1812. Deux fois par semaine, il se rend à pied au village de Casselman; samedi dernier, il travaillait au champ, chez un de ses fils, et a fait assure-t-on, une bonne journée. On se consolerait de vieillir, si la vieillesse devait être pour tout le monde aussi verte que celle de ce brave centenaire.

SERVICE TELEGRAPHIQUE

Incendie du vapeur Saguenay

Pointe au Pic, Murray Bay, 25—Le vapeur Saguenay, qui se rendait à Québec avec un certain nombre de savants anglais et autres passagers à son bord, était amarré à son quai vers 11.30 hier soir. Le feu se déclara à son bord, et il fut consumé jusqu'à la ligne de flottaison.

Personne n'a perdu la vie. Le feu fut d'abord aperçu par un M. Boutet, boucher, lequel donna immédiatement l'alarme. Le capitaine s'était retiré dans sa cabine, mais il n'était pas encore au lit. On ordonna de suite de faire fonctionner les pompes à vapeur, mais le feu s'était déclaré immédiatement sous les machines et s'était propagé si rapidement que les pompes furent d'aucune utilité, et en un rien de temps, toute la partie supérieure du vapeur était en flammes, bien que tout le monde fut à son poste et travaillât avec énergie.

Le bagage de presque tous les passagers est détruit, ainsi qu'un bon nombre d'ammunitions de guerre. M. Boutet transportait à Québec. Le capitaine a été le dernier homme à quitter le bateau, et il vit à ce que tout le monde fut sauvé avant d'envoyer le bateau à la dérive.

Le feu ne put être maîtrisé. Un certain nombre de passagers qui s'étaient mis au lit, se sauvèrent avec peine dans leur costume de nuit. Les passagers sont tous logés confortablement et attendent des secours de Québec. Le vapeur est perdu entièrement, et il se trouve à environ 500 pieds au quai.

Accidents sur le Grand Tronc

Toronto, 25—Trois wagons Pullman et le wagon privé de M. Hannaford, l'ingénieur en chef du Grand Tronc, se dirigeant vers Montréal, ont déraillé la nuit dernière, près de la gare de Pickering, Ont., et sont tombés d'un talus d'une hauteur de 25 pieds. L'accident est arrivé vers dix heures. La nuit était très sombre et la pluie tombait par torrents. Le bruit des wagons qui se brisaient, les cris des femmes et les plaintes des blessés, au milieu de l'obscurité, étaient terribles à entendre. La situation parut plus terrible quand le wagon de M. Hannaford s'enflamma. Les flammes se développèrent avec une rapidité terrible, malgré la pluie torrentielle, et se communiquèrent au wagon Pullman qui y était attaché. En touchant le bas du terrassement les wagons furent mis littéralement en aiguillettes. Les voyageurs se dégagèrent un par un des débris et ne durent leur salut qu'à un hasard providentiel. Plusieurs personnes ont été contusionnées ou blessées plus ou moins grièvement, mais personne n'a reçu de blessures fatales. Toute la boiserie des wagons a été consumée par les flammes et il ne reste sur la scène de l'accident que les roues et les ferrures.

MM. D. H. Craig et John Beatty, de Montréal, sont au nombre des blessés. Ils souffrent de coupures et de contusions assez sérieuses. Whitby, Ont., 24—Un accident assez sinistre est arrivé à un train du Grand Tronc, près de la gare de cette ville. L'honorable M. D. McInnes était sur le convoi et il en a été quitte pour quelques légères contusions.

L'Encyclique du Pape

Rome, 25—On dit que la nouvelle encyclique du Pape sur le libéralisme dénonce les systèmes où la religion ne joue pas le rôle de premier facteur dans la politique pratique des Etats. Le but de l'encyclique est de rallier ensemble tous les catholiques de l'univers.

LE CHOLERA

Rome, 26—La diminution du revenu des douanes en Italie, par suite du choléra, est évaluée à 40 millions de francs. Il est impossible de calculer les dommages causés au commerce en général.

Paris, 26—On rapporte chaque jour de St Ouen trente cas de fièvres typhoïdes.

Rome, 26—Il y a eu 452 nouveaux cas de choléra et 212 décès en Italie depuis 24 heures, y compris 201 cas et 95 décès à Naples. A Gènes il y a eu 51 cas et 20 décès.

LA GUERRE DU SOUDAN

Suakim, 26—Des messages envoyés par la tribu amie des Amaras sont arrivés aujourd'hui et ont demandé des vivres et des armes pour poursuivre avec succès la campagne contre les Aadenowar. Ils déclarent que les insurgés sont dans l'impossibilité de tenter aucun mouvement parce que grand nombre d'entre eux sont blessés.

Alexandrie, 26—Le brigandage augmente sérieusement dans l'intérieur.

Suakim, 26—Osman Digma n'a que 200 hommes sous ses ordres à Tamaï. Le reste de ses partisans s'est débandé par suite du manque de munitions.

LA GUERRE EN CHINE

Tien-Tsien, 25—Le gouverneur-général de la province de Min Che a été démis de sa charge et dégradé, mais le gouverneur de la province dans laquelle la ville de Fouchéou est située a été maintenu en fonctions.

Les raisons qu'il donne des succès des Français dans sa province ont été jugées satisfaisantes et le gouvernement le loue de sa conduite.

Li Hung Chang va être réinstallé dans toutes les charges qu'il occupait autrefois.

Londres, 25—Les Chinois prétendent que dans l'affaire de Ke Lung, l'avantage a été de leur côté. Ils reconnaissent que le bombardement des forts par les Français a réussi, mais ils ajoutent que les Français, trompés par l'évacuation de la place par les Chinois, ont débarqué un détachement de marins avec trois canons et que les Chinois les ont repoussés après s'être emparé d'un canon, et fait un prisonnier qui est encore en leur pouvoir.

Paris, 25—On rapporte que la suspension des opérations militaires par les Français en Chine est due à l'intervention de l'Allemagne. L'amiral Peyron a refusé aux généraux actuellement en Chine la permission de recommencer les opérations. Le général Delisle se dit sûr du succès, même si on ne lui envoie pas de renforts.

l'intervention de l'Allemagne. L'amiral Peyron a refusé aux généraux actuellement en Chine la permission de recommencer les opérations. Le général Delisle se dit sûr du succès, même si on ne lui envoie pas de renforts.

B. G.

ABANDON DU COMMERCE DE DETAIL

Nous avons décidé de discontinuer notre commerce de détail de marchandises sèches et nous offrons aujourd'hui tout notre assortiment à un

IMMENSE SACRIFICE

Toutes nos marchandises sont marquées à moins du prix coûtant.

Notre Vente a Sacrifice

Est maintenant commencée et se continuera jusqu'à ce que tout le fonds soit vendu SANS RESERVE.

Le stock s'élève à \$75,000, et il faut qu'il parte.

RUSSELL, GARDNER & CO., 66 & 68 Rue SPARKS.

GRANDE VENTE AU COMPTANT

D'EFFETS de MAISON

1 SEMAINE SEULEMENT 1 COMMENÇANT LUNDI, 15 SEPT.

COUVERTES EN LAINE, la paire: \$1 25, \$1 50, \$1 75, \$2 00, \$2 25, \$2 50, \$2 75, \$3 00, \$3 50, \$4 00, etc., etc.

TOILES A NAPPES, la vergée: 18c, 20c, 25c, 30c, 35c et 40c.

COTONS & TOILES A DRAPS, la vergée: 18c, 20c, 25c, 30c, 35c, 40c, etc.

SERVIETTES, la pièce: 3c, 4c, 5c, 7c, 10c, 12c, 15c, etc.

Conditions Comptant.

BRYSON, GRAHAM & Co., 152 et 154, rue Sparks.

& CO.

AVIS

L'assemblée annuelle des actionnaires de la Société de Publicité (à responsabilité limitée) pour l'élection des directeurs et autres affaires aura lieu dans le bureau du Journal Le Canada, 524 rue Sussex, Ottawa, le 13 octobre prochain.

AMERS CANADIENS ou TRESOR DES DYSPEPTIQUES

Cette préparation guérit, outre la Dyspepsie des Tuberculeux ou poitrinaires, les indigestions, les Névralgies, les Débilités générales, les maladies du Foie et des Reins, les hydopies et les Rhumatismes.

Préparé par le Dr N. LACERTE, Lévis, P. Q.

Prix: 30 cts la bouteille. En vente chez les pharmaciens et en dépôt chez ELZÉAR ALARIE, 71 rue Bolton, Ottawa.

26 juillet 1884



AVIS AUX ENTREPRENEURS.

DES SOUMISSIONS cachetées, (comprenant les plans et devis), adressées au soussigné, faites séparément et portant respectivement les inscriptions suivantes: (1) "Soumission pour appareil de chauffage, bureau de poste de Trois-Rivières, P. Q."; (2) "Soumission pour appareil de chauffage, bureau de poste de Sherbrooke, P. Q."; et (3) "Soumission pour appareil de chauffage, bureau de poste de Cornwall, Ont." seront reçues à ce bureau jusqu'à VENDREDI, le 19 OCTOBRE prochain.

Copies des plans et devis, et un mémoire des ouvrages requis, seront fournis aux personnes qui désirent soumissionner. Ces documents devront indiquer l'arrangement, etc., de leur appareil, et en fournir le devis bien détaillé.

Les soumissionnaires devront se rappeler que les soumissions doivent être faites sur les formules imprimées et signées par les soumissionnaires mêmes.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque de banque accepté payable à l'ordre de l'honorable Ministre des Travaux Publics, égal à cinq pour cent du prix de la soumission, et ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat lorsqu'il en sera requis, ou s'il ne complète pas l'ouvrage qu'il aura entrepris. Le chèque sera remis à ceux dont les soumissions n'auront pas été acceptées.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions. Par ordre, F. H. ENNIS, Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics, Ottawa, 8 septembre 1884.



Chemin de Fer Canadien du Pacifique

DIVISION D'EST.

L'ANCIENNE LIGNE TOUJOURS EN AVANT

Ligne Courte

ENTRE

OTTAWA ET MONTREAL

Arrangements d'été commençant Lundi, 11 Aout 1884.

Table with columns: ARRIVÉE DES HRS., Express Direct., Express Local, Express de voyageurs, Express du soir. Rows: Laisse Ottawa, Arr. à Montréal, Laisse Montréal, Arrive à Ottawa.

ELEGANTS CHARS PALAIS

sont attachés aux trains de vitesse entre Ottawa et Montréal.

Connection à Montréal avec les trains de chemins de fer pour Québec, Halifax, Saint-John, Boston, et tous les points de la Nouvelle-Angleterre.

La nouvelle ligne entre Ottawa, Toronto et l'Ouest, ouverte le 11 août 1884:

L'Express du jour quitte Ottawa à 12.15 pm

" Arr. à Toronto à 10.00 pm

" du soir quitte Ottawa à 11.35 pm

" Arr. à Toronto à 8.45 am

" du jour quitte Toronto à 9.00 am

" Arr. à Ottawa à 6.55 pm

" du soir quitte Toronto à 7.40 pm

" Arr. à Ottawa à 4.50 am

Chars palais élégants sur les trains du jour. Chars confortables somptueux sur les trains du soir.

Connections à Smith's Fall, pour Brockville et le chemin de fer du Grand Tronc; aussi pour le chemin de fer Utica and Black River et ses nombreuses connections pour le sud et l'est.

Connections à Toronto pour tous les points à l'ouest, sud-ouest et nord-ouest.

Pour les billets, le prix du passage, les sièges dans le char-salon, la table de départ des trains pour le haut de l'Ottawa et tous les autres stations locales et autres informations concernant les passagers s'adresser au bureau des billets.

42 RUE ELGIN.

GEO. W. HUBBARD,

Assistant-Agent-Général des Passagers.

ARCHER E. KEE,

Surintendant-général

W. C. VANHORNE, Vice-Président.